

# Center Parcs défait dans l'Isère

5 juillet 2011 / Stéphane Peron

Le projet de Center Parcs dans les Chambaran vient de subir une défaite judiciaire. Mais la bataille n'est pas finie.

---

---

23 juin 2011 : Suite à nos recours, le tribunal administratif de Grenoble annule :

- ▶ la révision simplifiée du PLU de Roybon autorisant la construction d'un Center parcs,
- ▶ le permis de construire relatif à ce projet.

Je rappelle que ce projet aqua-ludique, bâti sur un montage financier juteux (ventes cottages à des particuliers jusqu'à 5.000€ le m<sup>2</sup> grâce aux niches fiscales LMNP et assimilées), prévoit d'implanter 1.000 maisons (qui consommeront l'équivalent d'une ville de 7.500 habitants en eau) en pleine forêt au sommet de 2 bassins versants et notamment sur les sources de L'herbasse en amont de zones ZNIEFF et Natura 2000.

Nous nous réjouissons d'avoir gagné même si ce n'est pas le fond qu'ont retenus les juges, à savoir l'intérêt général, puisque c'est évidemment le fond du dossier qui nous motive pour combattre ce projet à savoir : Ce projet n'est pas bon pour la collectivité.

Avec le même argent que les collectivités sont prêtes à donner pour ce projet (30 millions

d'euros), on peut créer 4 fois plus d'emplois durables à temps plein et qualifiés, dans des secteurs en demande, et en moins d'un an... au lieu des emplois précaires prévus et des ravages sur l'environnement et en particulier, sur l'eau. Rappelons que le sud-est de la France est appelé à manquer de précipitations dans les années à venir. Aujourd'hui la nappe du Bas Dauphiné est déjà à son niveau historiquement le plus bas (

<http://www.brgm.fr/brgm/includes/ac...>

---

**Source :** <http://pcscp.org/spip.php?article122>

Stéphane Peron est président de l'association [Pour les Chambaran Sans Center Parcs](#)

**Lire aussi :** [Contre les Center Parcs](#)

- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Info](#) >
- [Adresse de cet article](#) : <https://reporterre.net/Center-Parcs-defait-dans-l-Isere>